

PLAN DE L'ILE SAINTE- MARGUERITE





L'ÎLE SAINTE-MARGUERITE

Sainte-Marguerite est la plus grande île de l'archipel de Lérins, qui comprend également l'île monastique de Saint-Honorat et plusieurs îlots. Elle couvre 170 ha et compte environ 9 kilomètres de côtes et 22 km d'allées piétonnes. Site classé, l'île est protégée par l'action conjuguée de la Mairie de Cannes et de l'Office National des Forêts, qui veille à la préservation de la forêt domaniale (152 ha).



ÉCOMUSÉE SOUS-MARIN JASON DECAIRES TAYLOR

Cannes est la première ville de France à posséder des œuvres immergées de cet artiste britannique environnemental engagé, mondialement connu. Il a choisi l'île Sainte-Marguerite comme écrin pour ses sculptures représentant des visages de Cannois. Jason deCaires Taylor a peuplé de ses silhouettes troublantes les eaux de Lanzarote, de la Tamise, des Bahamas, de Cancùn, d'Oslo et de Grenade (œuvre désignée par le magazine *National Geographic* comme l'une des « 25 merveilles du monde »).

Une œuvre onirique et écologique qui favorise la biodiversité

D'une hauteur de 2 m et pesant environ 10 tonnes chacune, les six statues ont été fabriquées dans un matériau marin écologique à PH neutre, offrant un refuge à la vie subaquatique. Ces œuvres, qui ont nécessité un long travail, forment des récifs artificiels qui favorisent la biodiversité. Elles évoluent avec le temps, se recouvrant d'algues, de coquillages et de faunes benthiques, devenant ainsi partie intégrante de l'écosystème local. Leur

texture rugueuse permet aux larves de s'y accrocher et de prospérer, tandis que les recoins forment des refuges pour les poissons et crustacés.

Découvrir les œuvres avec un masque et un tuba

Immergées à une distance allant de 84 à 132 mètres du rivage et une profondeur de 3 à 5 mètres, les sculptures sont visibles par le plus grand nombre de nageurs équipés simplement d'un masque et d'un tuba. L'accès y est libre et sanctuarisé par une interdiction de mouillage des navires.

MUSÉE DU MASQUE DE FER ET DU FORT ROYAL

Perché sur une falaise dominant la mer, le musée occupe la partie la plus ancienne d'une forteresse royale (classée monument historique) érigée au XVII^e siècle sur les vestiges d'un site antique. Bénéficiant de l'appellation « musée de France », il abrite des citernes romaines monumentales, l'ancienne prison d'État où fut détenu le Masque de fer, un Mémorial huguenot, des peintures murales réalisées en 1992 par Jean Le Gac, ainsi qu'un ensemble archéologique exceptionnel provenant des fouilles de l'île et de ses abords sous-marins (épave romaine de la Tradelière et épave sarrasine du Batéguier).



LE MASQUE DE FER

Immortalisé par Voltaire et Alexandre Dumas, le Masque de fer est l'un des prisonniers les plus célèbres de l'histoire. Ce personnage énigmatique, « dont nul ne sait le nom, dont nul n'a vu le front », fut enfermé à Sainte-Marguerite pendant onze ans (1687-98) dans une prison spécialement construite pour le tenir au secret. Le mystère de son identité a fait l'objet d'une cinquantaine d'hypothèses, dont la plus romanesque est celle d'un frère jumeau de Louis XIV.

Les recherches actuelles se concentrent sur un certain Eustache Dauger. Arrêté par ordre du roi en 1669, Dauger fut incarcéré pour un motif inconnu, sans procès ni jugement, dans le donjon de Pignerol (Piémont). Son geôlier, Bénigne Dauvergne de Saint-Mars, avait des consignes strictes : « Qu'il soit gardé avec une grande sûreté et qu'il ne puisse donner de ses nouvelles à qui que ce soit » ni révéler son identité, sous peine de mort ! Disparu des registres officiels en 1680, Dauger est-il le prisonnier anonyme transféré de Pignerol à Exilles, puis à Sainte-Marguerite, et qui mourut à la Bastille en 1703, le visage « toujours masqué » ? Sa cellule du Fort Royal, remarquablement conservée, permet à chacun de mener l'enquête...



LES GESTES ÉCO-CITOYENS À RESPECTER



LA BIODIVERSITÉ : je n'arrache pas les plantes et je me promène uniquement sur les allées balisées. Je ne dérange pas les animaux et je garde mon chien en laisse. Je ne jette pas de mégot au sol.



LES DÉCHETS : je suis venu sur l'île avec des emballages, je les remporte chez moi après usage. Je ne jette rien dans la nature ni en dehors des containers prévus à cet effet.



L'ESPRIT DES LIEUX : je ne mets pas de musique à volume élevé et je préserve le silence, indispensable à la contemplation des paysages. Je n'abîme pas le patrimoine bâti ou les plantes.



LA PLAISANCE : je jette l'ancre de mon bateau dans les zones sablonneuses en évitant l'herbier de posidonie. Mes eaux noires sont vidangées au port et mes produits d'entretien sont d'origines végétales.



L'EAU : je limite ma consommation d'eau douce.



LA RÉGLEMENTATION : face aux risques importants d'incendies, tout apport de feu est strictement interdit. Pour que les îles restent un plaisir, je respecte la réglementation en vigueur.

INFORMATIONS PRATIQUES

MUSÉE DU MASQUE DE FER ET DU FORT ROYAL

Fort Royal de l'île Sainte-Marguerite, Cannes / Rens. 04 89 82 26 26 – www.cannes.com

En raison de la situation sanitaire, les jours et horaires d'ouverture des musées de la Mairie de Cannes peuvent être modifiés. Plus d'informations sur le site Internet de la Ville de Cannes.

OCTOBRE À MARS

Lundi : fermé

Mardi à dimanche :

10h30 à 13h15 et 14h15 à 16h45

Fermé les 1^{er} et 11 novembre,
25 décembre et 1^{er} janvier

AVRIL À MAI

Lundi : fermé

Mardi à dimanche :

10h30 à 13h15 et 14h15

à 17h45

Fermé le 1^{er} mai

JUIN À

SEPTEMBRE

Lundi à dimanche :

10h à 17h45

TARIFS

•Plein tarif : 6 €

•Tarif réduit sur présentation d'un justificatif : 3 € (18 à 25 ans, groupe à partir de 10 adultes, Cannes Pass Culture et APC Aventura)

•Gratuité pour tous : le 1^{er} dimanche de chaque mois de novembre à mars inclus

•Gratuité sur présentation d'un justificatif : le 1^{er} dimanche de chaque mois de novembre à mars inclus, moins de 18 ans, étudiants jusqu'à 26 ans

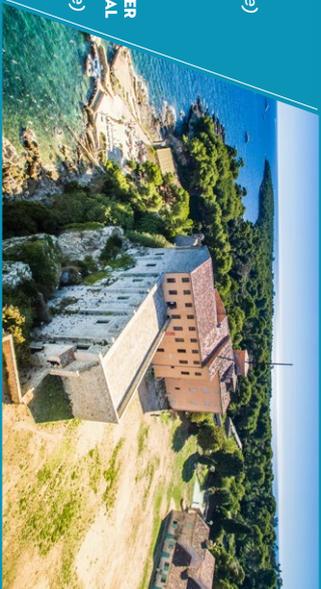
•Le lundi uniquement d'octobre à mai : 3 € (Fort Royal ouvert, musée fermé)



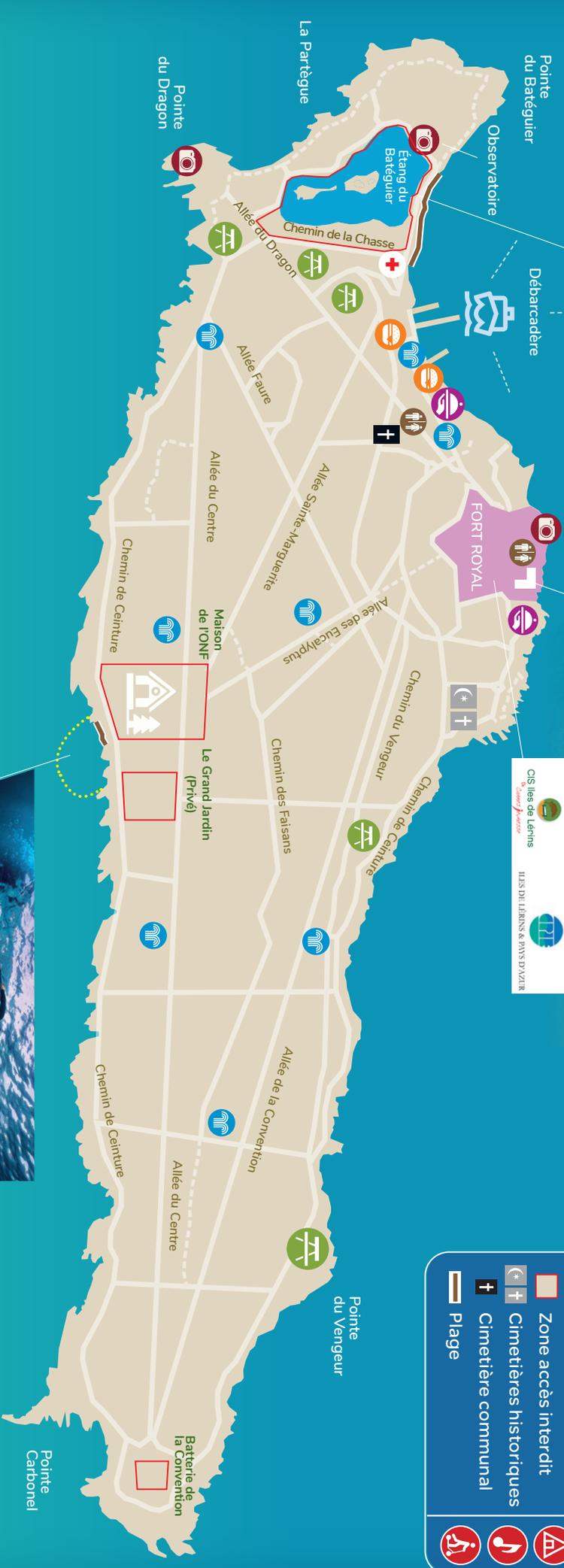


ÉTANG DU BATEGQUIER
(10mn de marche à partir du débarcadère)

(15mn de marche à partir du débarcadère)



-  Snack
-  Restaurant
-  Fontaine
-  Poste de Secours
-  Aire de pique-nique
-  Toilettes publiques
-  Point de vue
-  Zone réglementée
-  Zone accès interdit
-  Cimetières historiques
-  Cimetière communal
-  Page



ÉCOMUSÉE SOUS-MARIN
PAR JASON DICHAÏSTAYLOR
(30mn de marche à partir du débarcadère)

